

RAPPORT N° 325 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 5 MARS 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 26 février au 5 mars 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi les cas d'une (1) personne qui a été blessée en province de Cibitoke, d'une (1) fille qui a été violée par un policier en province de Rutana et de deux (2) personnes qui ont été enlevées en province de Kayanza.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de dimanche 27 février 2022 vers 20 heures, un homme dénommé Ernest Bamvuninka, âgé de 67ans, a été assassiné à coups de machettes par des jeunes Imbonerakure sur la sous-colline de Kagengwa, colline de Mugimbu, zone de Ngoma, commune de Murwi, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, plusieurs Imbonerakure se sont introduits au domicile d'Ernest Bamvuninka et l'ont tué à coups de machettes en l'accusant de pratiquer la sorcellerie. Des Imbonerakure (une ligue des jeunes du parti CNDD-FDD [Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie]) avaient juré de l'éliminer sur des accusations de sorcellerie et il avait reçu à ce sujet plusieurs menaces de mort à travers des tracts. Même l'administrateur communal de Murwi, Melchiade Nzokizwanayo, affirme qu'il était au courant du projet macabre d'assassiner Ernest Bamvuninka et qu'il lui avait même demandé de quitter son domicile suite à ces menaces de mort qu'il recevait quotidiennement.

SOS-Torture Burundi regrette que des personnes continuent d'être assassinées sur des soupçons, souvent mal fondés, de sorcellerie malgré l'existence des signaux d'alerte qui auraient permis de protéger les victimes et d'appréhender les auteurs des menaces de mort qui souvent précèdent ce genre d'assassinats. Elle demande une enquête indépendante pour identifier les auteurs de cet assassinat et s'insurge en faux contre les autorités administratives, judiciaires et policières qui n'entreprennent pas d'actions concrètes visant à juguler ce phénomène criminel trop récurrent en province de Cibitoke et cela, malgré l'existence d'indices concordants pouvant conduire à l'identification des auteurs s'ils étaient bien exploités au moment opportun.

- Dans la nuit de dimanche 27 février 2022, une veuve et commerçante prénommée Jeanne, ayant deux enfants, a été assassinée, égorgée par des individus inconnus sur son chemin de retour sur la colline et zone de Muramba, dans la commune et province de Bubanza (nord-ouest du Burundi).
- Dans la matinée de mardi 1^{er} mars 2022, le corps sans vie de Salomon Niyomwungere a été trouvé dans un caniveau au Jardin Sportif tout près de l'hôtel San Safari dans la zone de Rohero de la commune de Mukaza, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins, Salomon Niyomwungere, âgé de 32 ans et travaillant à l'hôpital Princes Régent Charles, a été tué par strangulation par des individus non identifiés et son corps était emballé dans un sac.

Les mêmes sources ont révélé que Salomon Niyomwungere, natif de la colline de Kabimba de la commune de Nyarusange, en province de Gietaga, avait été visité par un homme qui s'était présenté comme son camarade d'école vers 19 heures à sa résidence située au quartier de Bubanza, zone de Kinama, commune de Ntahangwa, dans la ville de Bujumbura et qu'il l'avait raccompagné sans jamais revenir.

SOS-Torture Burundi demande une enquête approfondie pour découvrir les assassins de Salomon Niyomwungere et les traduire devant la justice.

- Dans la journée de mercredi 2 mars 2022, le corps sans vie de l'Adjudant-chef Mevin Nduwimana, surnommé Buregeya, a été retrouvé dans la morgue de l'hôpital Prince Régent Charles en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi). Il était natif de la colline de Nyabisindu, zone de Mungwa, commune de Musongati, en province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des sources locales, Mevin Nduwimana qui était affecté à l'Etat-major général de la FDNB (Force de défense nationale du Burundi) dans le service chargé du personnel (G1), avait disparu depuis dimanche 27 février lorsqu'il était au marché appelé COTEBU dans la ville de Bujumbura.

Les mêmes sources affirment que le corps de l'Adjudant-chef Mevin Nduwimana avait été découvert le lendemain de sa disparition dans la rivière Ntawangwa en zone de Buyenzi au niveau de la 26^{ème} avenue et que la police l'a acheminé à la morgue en attendant son identification.

- Dans la nuit de mercredi 2 mars 2022 vers 22 heures, un jeune homme connu sous le nom de Jean Claude Ciza, âgé de 32 ans, a été tué à coups de machettes par des individus inconnus sur la colline de Rutagara de la zone de Mugendo, commune de Ntega, dans la province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des sources locales, la victime est tombée dans une embuscade tendue par des hommes qui sont soupçonnés d'être des Imbonerakure de la même colline qui font des patrouilles et rondes nocturnes dans la localité.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de dimanche 27 février 2022, un homme connu sous le nom de Jean Bosco Niragira, âgé de 35 ans, a été grièvement blessé à coups de machettes par des individus inconnus qui l'ont retrouvé dans les champs de son patron sur la colline et zone de Muzenga de la commune de Murwi, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, Jean Bosco Niragira aurait été la mauvaise cible de cette attaque qui visait son patron à cause des soupçons de sorcellerie. Des habitants de la localité de Muzenga affirment que des Imbonerakure avaient juré d'éliminer le patron de la victime qu'ils accusaient de pratiquer la sorcellerie. Jean Bosco Niragira a été d'abord évacué à l'hôpital de Cibitoke avant d'être transféré à un hôpital de Bujumbura pour des soins intensifs suite à la gravité de ses blessures. D'après les mêmes sources, trois Imbonerakure présumés d'avoir commis ce crime ont été arrêtés par la police et détenus au cachot du commissariat provincial de la police à Cibitoke pour enquête.

3. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Depuis le 24 février 2022, Yvan Ascension Ishimwe, étudiant à l'Université des Grands Lacs (UGL), reste introuvable.

Selon des témoins, il a été arrêté près du marché de Rukago par des agents de police du commissariat communal de Gahombo, en compagnie de deux conseillers de l'administrateur communal de Gahombo, en province de Kayanza (nord du Burundi) et l'ont conduit vers une destination inconnue.

Les mêmes sources ont précisé qu'au lieu de communiquer sur le lieu et les mobiles de détention d'Yvan Ascension Ishimwe, le responsable du Service national de renseignement à Kayanza a arbitrairement arrêté sa mère, Prisca

Minani, qui s'était déplacée pour s'enquérir sur le sort de son enfant et l'a détenue dans un endroit tenu secret.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités de la Police nationale du Burundi et du SNR de communiquer sur les motifs de l'arrestation et le lieu de détention d'Yvan Ascension Ishimwe et sa mère et de faire cesser les violations des droits de l'homme imputables à ces corps.

4. Violences basées sur le genre

- Dans la nuit de dimanche 27 février 2022, un policier du nom de Minani affecté au commissariat communal de la police à Rutana a violé une femme au chef-lieu de la province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des témoins, les autres policiers ont tenté de l'empêcher de commettre le crime mais il les a menacés avec son arme de service.

Les mêmes sources ont précisé que le policier Minani a été jugé dans une procédure de flagrance mardi 1^{er} mars par le tribunal de grande instance de Rutana qui l'a condamné à une peine de servitude pénale à perpétuité.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.